Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature

Autor(en): **Dottrens, E.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft. Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **146 (1966)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature

L'effectif à fin 1965 s'élevait à 49492 membres accusant une substantielle augmentation de près de 7000.

Le Conseil de la Ligue prévu par les nouveaux statuts s'est réuni 4 fois. On notera qu'en vertu du nouveau contrat, entre la LSPN et la SHSN, le délégué de l'«Helvétique» siège de droit au Conseil de la Ligue, mais n'est plus nécessairement membre du Comité.

D'autre part, ce nouveau contrat, comme le précédent, maintient la Commission consultative de la Ligue, organe de liaison entre les deux contractants, cette Commission comprenant surtout les présidents des commissions de protection de la nature des sections cantonales de la SHSN, et les présidents des sections cantonales de la LSPN.

Le contrat, remplaçant la convention précédente devenue caduque du fait de la nouvelle organisation de la Ligue en sections cantonales, doit être encore ratifié par le Sénat de la SHSN.

Délégué de la SHSN: *E. Dottrens*

Commission fédérale pour le Parc national suisse

La Commission s'est réunie quatre fois et s'est occupée en particulier des points suivants:

1° La construction de la Maison du Parc national à Zernez. Il est prévu de créer une fondation de droit privé qui sera responsable de cette construction et de l'exploitation de ce centre. La Commune de Zernez a offert un terrain situé en bordure de la route nationale, mais elle n'a pas encore fait connaître ses intentions quant aux conditions dans lesquelles ce terrain pourrait être acquis.

2° Une convention a été établie avec les Forces motrices de l'Engadine au sujet du volume d'eau du Spöl et en particulier sur la répartition annuelle et mensuelle des 31,5 Mio m^3 accordée par an. Elle est établie sur la base suivante:

– du 16.5. au 30.9.	18.00– 6.00	1 m^3/sec
	6.00–18.00	2,47 m^3/sec
– du 1.10. au 15.5.	0.00–24.00	0,55 m^3/sec

3° Les plans pour la prise d'eau de la Clemgia et pour le chantier d'Ova Spin ont été approuvés, le premier avec quelques modifications.

Le nombre des visiteurs a été estimé par le Conservateur à 130000 à 150000 malgré le mauvais temps de l'été 1965. Malgré le très grand nombre de visiteurs, il n'a été dressé que 52 contraventions, soit beaucoup moins que l'année précédente, ce qui montre que les mesures prises pour mieux informer le public commencent à porter leurs fruits.